



Henri Savall, Président-fondateur de l'ISEOR – Professeur Émérite à l'IAE Lyon, Université Jean Moulin – Lauréat de l'Académie des Sciences Morales et Politiques (Institut de France).

Industrialisation et projet d'entreprise

La théorie économique a développé une certaine idéologie autour de la spécialisation internationale du travail. La légende nous rappelle qu'au XIX^e siècle l'Angleterre, choisissant l'industrialisation, convainquit le Portugal de se spécialiser dans l'agriculture. On voit, depuis, quelles en furent les conséquences sur leurs développements respectifs.

Cette idéologie refait surface. Ainsi, au cours des dernières décennies, les pays de tradition industrielle ont fait l'apologie de la haute technologie et des activités de conception, abandonnant le secteur dit secondaire, l'industrie, aux pays émergents ou en développement.

Une telle division internationale du travail conduit à la création de bulles spéculatives lorsqu'une croissance trop rapide, favorisée par les jeux boursiers, sépare le marché financier du marché de l'économie réelle. Tout récemment des paris imprudents et massifs ont conduit à l'effondrement des nouveaux géants de l'Internet. Ces entreprises volatiles ont perdu entre 75 et 42 % de leur capital, quelques mois après leur entrée triomphale en bourse.

Au contraire, des PME et de grandes entreprises qui entretiennent leurs racines dans le territoire d'origine, réussissent leur développement international, robuste et équilibré, grâce à l'implication durable de leurs collaborateurs de tous niveaux. Lorsque l'entreprise distend ses racines, en se dispersant dans l'univers international, elle affaiblit sa cohésion interne, finit par se désagréger et perd son identité dynamique.

Toutefois, la réussite de l'entreprise industrielle implique de véritables partenariats publics/privés. Le Brésil, prometteur, qui vient de perdre 10 points de croissance en deux ans, mobilise le secteur privé pour financer sa reprise avec 50 Milliards d'euros d'investissement.

L'industrialisation renvoie donc aux principes de l'économie mixte. La performance de l'entreprise et celle de la nation exigent des stratégies pro-actives, de la part des collectivités locales et régionales, de développement conjoint avec les entreprises.

Il revient à l'École et à l'Université de réhabiliter dans l'esprit des jeunes, les métiers de l'industrie, en favorisant les innovations scientifiques et techniques, en confortant l'esprit d'entreprise et la création de TPE industrielles, en expliquant les vertus du partenariat entre clients/fournisseurs/institutions/entreprises/territoires au lieu d'inculquer l'esprit de compétition prédatrice.